



enseignement  
catholique 85

Pays de la Loire

La Roche-sur-Yon, le 3 septembre 2026

## NOTE D'INFORMATION 1<sup>er</sup> DEGRE SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Dossier suivi par Aurélie BRETHOME  
Responsable Service psychologie – DEC Vendée  
Contact : [aurelie.brethome@ddec85.org](mailto:aurelie.brethome@ddec85.org)

- Pour cette présente rentrée « **La demande d'intervention relevant d'une éventuelle orientation** » ainsi que « **les fiches de renseignements scolaires** » vous sont actuellement adressées. Elles doivent nous parvenir **au plus tard le vendredi 16 octobre 2026**. L'établissement engage sa responsabilité auprès des familles dans l'étude du dossier si la date n'est pas respectée.
- Dans un second temps, en décembre 26 vous recevrez « **La demande d'intervention pour les élèves dont les difficultés de socialisation et/ou d'apprentissage perdurent malgré les aides mises en place** ».
- Les « **Temps d'analyse de situations d'élèves** » à l'attention des enseignants, investies positivement les précédentes années scolaires, sont reconduits. Les modalités de leur mise en place sont à élaborer avec le psychologue référent du secteur.

Cette organisation nous permet de respecter au mieux le calendrier d'envoi des comptes rendus à la MVA-MDPH (Maison Vendée Autonomie) et à la CDOEA (Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés) ; puis de prendre en compte, par la suite, les autres situations.

Ces deux demandes d'intervention ainsi que les fiches de renseignements scolaires peuvent être renseignées de deux manières différentes : version manuelle ou version informatisée.

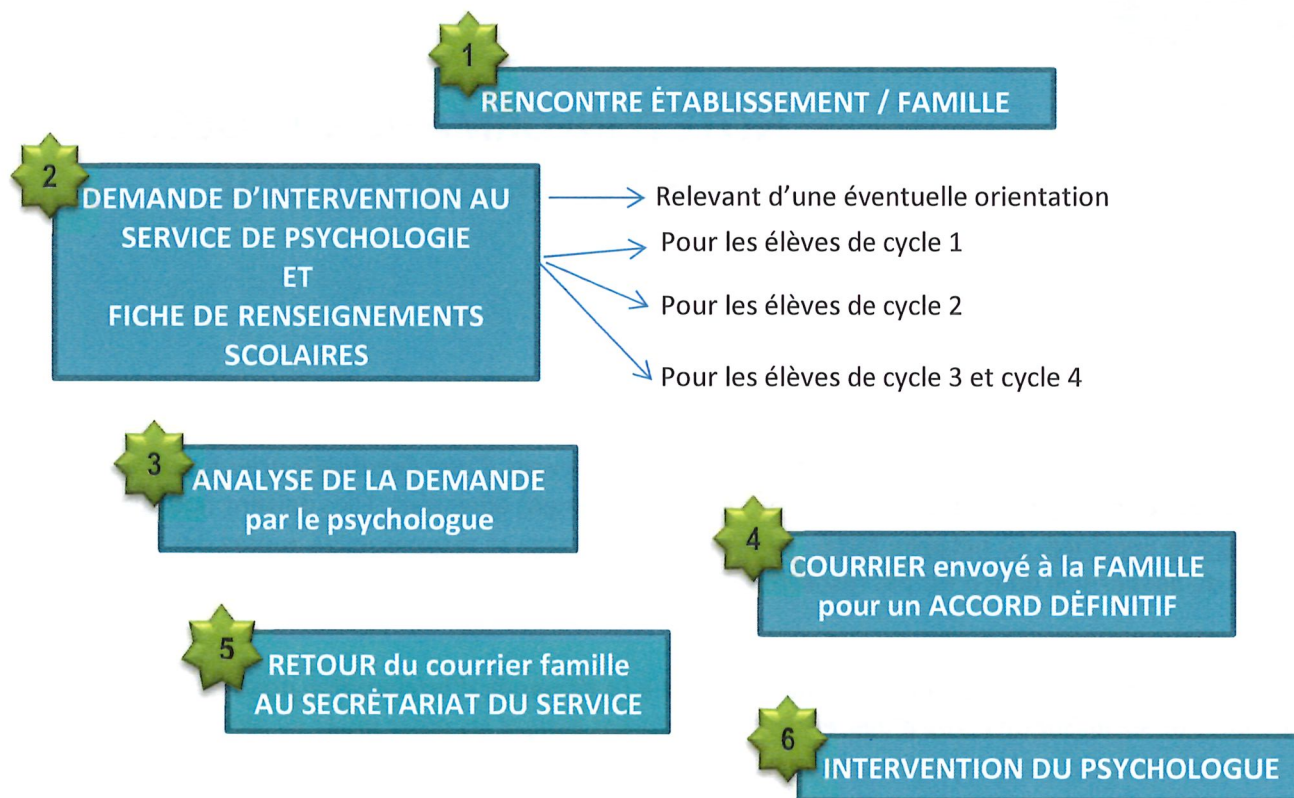
Après avoir rempli la demande d'intervention et la fiche de renseignements scolaires, merci de les expédier soit :

- Par mail
- Ou version papier à :
  - DEC – Secrétariat service de psychologie  
Isabelle Vrignaud  
6 Route de Mouilleron - CS 20059  
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Toute demande en version informatisée doit être  
IMPERATIVEMENT envoyée  
sur la boîte mail de l'assistante administrative  
[isabelle.vrignaud@ddec85.org](mailto:isabelle.vrignaud@ddec85.org)

📌 Bien veiller à faire signer les documents à toutes les personnes concernées avant de nous l'expédier.

# Démarche de la demande



## Calendrier

Les orientations vers :  
SEGPA  
Dispositif ULIS-école, ULIS-collège  
IME  
Dispositif ITEP  
SESSAD (SAAAIS, SSEFIS, SSES)

jusqu'au 16 octobre 2026

☞ Ces demandes seront traitées par le service de façon prioritaire. L'établissement engage sa responsabilité auprès des familles dans l'étude du dossier si la date n'est pas respectée. Toute demande arrivant après cette date ne pourra pas être traitée par le service.

☞ Une mutualisation des demandes par le service est mise en place selon la file active.

Aurélië BRETHOME,  
Psychologue  
Responsable du service

P/O Stéphane NOUVEL  
Directeur Diocésain